

Edito



« **L'Enthousiasme** » : Louis Pasteur prétendait que c'était le moteur de toutes grandes choses.

Pour le SDIS 87, je constate que cette ambition est bien présente car il y a une multitude de projets en cours, issus des contraintes réglementaires ou à l'initiative d'agents.

En voici quelques-uns qui verront leur développement modifier le fonctionnement actuel du SDIS, dans des délais variables :

- Logiciel SINUS (*traitement informatisé de nombreuses victimes*)
- Groupe extraction (*action sur intervention de tuerie de masse avec des moyens coordonnés par les forces de l'ordre*). Un CIS mixte et un CIS volontaire concernés
- Reconstitution du CSOD
- Développement du SSO (*soutien sanitaire opérationnel*)
- Evaluation des centres de secours
- IPCS et cadets de la sécurité civile
- Gestion des incivilités
- Commission médailles et récompenses
- Gestion des fumées et résidus d'incendie
- Réforme du règlement d'habillement
- Mise au point d'une charte de management
- DECI et contrôle des hydrants
- Mise en application des réformes de doctrine opérationnelle

Et bien d'autres sujets qui feront l'objet d'articles et d'informations lors des réunions de chefs de centre, par secteur, en septembre prochain.

Dans ce cadre, et pour souligner l'enthousiasme de ceux qui s'investissent, je veux saluer celui du Groupe de réflexion Secours Routiers qui contribue à faire évoluer les matériels et techniques, qui fait évoluer la doctrine (*implantation notamment*) et qui n'hésite pas à se mesurer pratiquement à d'autres équipes pour confronter leurs compétences et savoir-faire.

A une époque où la critique et le rejet sont monnaie courante, leurs efforts sont utiles et constructifs ! Un article leur est d'ailleurs consacré dans ce numéro suite à leur participation au concours national à Avignon.

Colonel Maxence JOUANNET

Directeur Départemental du SDIS 87



Actualité : Directive Européenne sur le Temps de Travail (DETT) - lettres n° 1, n°2 et n° 3

un sujet de préoccupation qui impacte les sapeurs-pompiers professionnels mais également les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS 87



Lettre d'information spéciale DETT

LE MOT DU PRÉSIDENT Jean-Claude LEBLOIS

La Directive européenne sur le temps de travail (DETT) peut avoir des conséquences importantes pour les 50 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) logés. J'ai donc souhaité qu'une concertation ait lieu pour préparer son application. Quel serait le futur régime de travail des SPP concernés ? Convient-il de maintenir ou de supprimer les logements ? C'est après écoute et échanges que nous déciderons.

Parallèlement, M. le Préfet, vous et moi veillerons à ce que les orientations du SDACR soient respectées, notamment concernant le renfort de SPP parfois nécessaire en milieu rural.

Telle est notre feuille de route commune.

QU'EST-CE QUE LA DETT ?

La DETT normalise, depuis 2003, la définition du temps de travail, le plafond annuel de 2.256 heures de travail et la durée autorisée de travail sur le cycle glissant de 24h.

La France applique la DETT depuis 2013 dans les SDIS.

QUELLE EST LA SITUATION DU SDIS 87 ?

Le SDIS 87 s'est également mis en conformité dès 2013. Le temps de garde des SPP non logés a été fixé à 2 208 heures par an tandis que les SPP logés à Limoges effectuent 1 640 heures de garde et 720 heures d'astreinte, soit 2 640 heures.

Or des décisions de justice très récentes ont fait évoluer la compréhension du régime de l'astreinte : l'astreinte devrait être comptabilisée dans le temps de travail et ce dernier ne devrait pas dépasser 2 256 heures annuelles.

**Merci à toutes et tous
de votre participation.**

Lettre d'information spéciale DETT – Juin 2019 – Publication Directeur du SDIS87

J'ai donc demandé le lancement d'un audit sur ce sujet dès avril 2019.

LE CONTENTIEUX EN COURS

Le 27 mai 2019, la Cour administrative d'appel de Bordeaux a annulé la délibération de 2013 du SDIS 87. Comme d'autres SDIS, le SDIS 87 a décidé de se pourvoir au Conseil d'Etat, parce que cette délibération est pourtant bien conforme au droit français.

QUELLE SONT LES QUESTIONS ?

Comment faire évoluer le temps de travail des SPP logés (pour les SPP logés des 3 CS et pour les SPP logés du CTA/CODIS) ? Si leur temps d'astreinte diminue, quel impact sur leur situation ? Comment rester conforme aux besoins de couverture opérationnelle du SDIS ? Quel avenir pour les logements du SDIS ? Est-ce que le SDIS maintient l'obligation de logement pour les nouveaux SPP ? Tous les SPP (actuels ou futurs) ont-ils intérêt à voir les logements disparaître ?

AVEC QUEL PLANNING ?

En mai :

- Coordination avec le Préfet
- Présentation aux élus, aux organisations syndicales et aux représentants des SPV

En juin :

- Rencontre avec tous les SPP logés
- Concertation avec les syndicats

En juillet et août :

- Arbitrage des élus
- Mise à jour du règlement intérieur

En septembre :

- Consultation du Comité technique et du CCDSPV
- Conseil d'administration



Lettre d'information spéciale DETT

LE MOT DU PRÉSIDENT Jean-Claude LEBLOIS

Comment régulariser la situation des SPP logés au regard de la Directive européenne sur le Temps de Travail (DETT) ?

J'ai souhaité que tous les acteurs concernés soient bien informés et écoutés.

Deux réunions, enrichissantes, ont eu lieu les 13 et 20 juin avec les organisations syndicales.

Et un questionnaire a été remis le 12 juin à chaque SPP logé pour connaître sa position individuelle concernant son logement. C'est le résultat de ce questionnaire que je porte à votre connaissance dans cette Lettre d'information n°2.

LE RESULTAT DU QUESTIONNAIRE EST REPRESENTATIF

Le questionnaire a été remis aux 50 SPP logés à Mitout, Beaubreuil et Mauvèdière.

43 réponses ont été reçues, dans le délai, soit un taux de participation de 86 %.

Le questionnaire a non seulement permis aux SPP de répondre aux questions mais aussi d'apporter leurs commentaires, leurs demandes et leurs propositions.

**Le résultat du questionnaire doit maintenant être précisément étudié.
Après études et arbitrages, une proposition détaillée sera présentée aux organisations syndicales le 9 juillet prochain.**

Je vous les présenterai ensuite dans la lettre d'information n°3.

Je remercie les SPP logés pour leur forte participation au questionnaire, et remercie également tous les acteurs pour le dialogue constructif.

Lettre d'information n°2 spéciale DETT – Juin 2019 – Publication Directeur du SDIS87



Lettre d'information n°3 spéciale DETT

LE MOT DU PRÉSIDENT Jean-Claude LEBLOIS

Dans la Lettre d'information n°2, je m'étais engagé à vous présenter les propositions, soumises le 9 juillet aux Elus, aux Organisations syndicales et aux représentants des SPV.

La régularisation du temps de travail des SPP logés permet au SDIS de disposer d'une vision globale, cohérente, planifiée pour mettre en œuvre le SDACR, pour les renforts de SPP dans les secteurs ruraux et pour les logements.

Je remercie tous les acteurs de ce travail important, mené dans les délais et avec une grande concertation.

MISE EN ŒUVRE DU SDACR

Le passage de 37 à 30 SP la nuit, avec 10 astreintes de SPV, permet de renforcer la couverture opérationnelle de Limoges la journée.

L'évolution de l'effectif de nuit se fera en 2 étapes :

- Début 2020 : de 37 à 33 SP ;
- Début 2021 : de 33 à 30 SP.

RENFORTS TERRITORIAUX

Le déploiement de SPP dans les secteurs ruraux est prévu en fonction des besoins opérationnels et il est planifié en 2 phases :

- Début 2020 : Renforts pour le secteur de Saint-Junien et à Saint-Yrieix-la-Perche ;
- Début 2021 : Renforts complémentaires, notamment dans les autres secteurs.

Le règlement intérieur sera actualisé pour être présenté aux organisations syndicales et aux instances consultatives le 18 septembre avant d'être soumis au Conseil d'administration le 30 septembre 2019.

LOGEMENTS AU SDIS 87

Le résultat du questionnaire aux SPP logés est pris en compte. Contrairement à la tendance de la plupart des SDIS en France, le SDIS87 conserve les logements par nécessité de service.

Jusqu'en 2021, le nombre de 59 logements est conservé.

A partir de 2021, une réduction planifiée, et concertée à l'avance, portera le nombre de logements de 59 à un objectif de 20 à 30 avec, en complément, la création de chambres de garde.

Les logements ne donneront pas lieu à un loyer.

LOGEMENTS POUR LES NOUVEAUX SPP

Pour répondre à la demande, la durée d'engagement dans le logement pour les nouveaux SPP est réduite à 3 années.

SORTIE DU LOGEMENT

Les conditions de sortie du logement sont assouplies.

Deux étapes pour les 14 SPP logés qui souhaitent quitter leur logement rapidement :

- Au 01/10/2019 : 5 SPP en fonction des capacités des 3 centres ;
- En 2020 : 9 SPP.

TEMPS DE TRAVAIL DES SPP LOGES

Début 2020, nouveau régime de travail de 2.256h conforme à la DETT de 132 G12 le jour et 56 astreintes de 12h la nuit avec un cycle calqué sur le 24/48 (1G12, repos 60h, 1G12+1AST12h, repos 48h).

Lettre d'information n°3 spéciale DETT – Juillet 2019 – Publication Directeur du SDIS87

PRESENTATION de la TENUE de SERVICE et D'INTERVENTION (TSI)

L'habillement des sapeurs-pompiers en 2018 a vu une évolution majeure de notre tenue de travail avec pour objectif de répondre à de nouvelles normes Françaises et Européennes.

Elle se traduit notamment par la création d'une nouvelle tenue amenée à remplacer l'ensemble SPF1 actuel. Elle se nomme dorénavant « TSI » : Tenue de Service et d'intervention.

D'un point de vue technique, cette nouvelle tenue est composée d'au moins 50 % de fibres Aramide comme la SPF1, et répond par conséquent à toutes nos activités opérationnelles, dont celles nécessitant de l'associer au port de la tenue de feu.

Vous trouverez dans les annexes ci-jointes les principaux changements et le lien du référentiel technique.

A ce jour, nous disposons toujours d'un certain nombre de tenues SPF1 qui continueront d'être distribuées au gré des échanges jusqu'à épuisement des stocks. Nous allons donc faire cohabiter les deux ensembles.

Les deux types de tenues disposent d'une compatibilité totale du point de vue technique et opérationnel. Pour ce qui est du port en service et en intervention, une certaine harmonie de la tenue, pourra être respectée en portant simultanément le pantalon et la veste du même type.

Cette harmonie devra par contre, être respectée scrupuleusement dans le cadre des cérémonies officielles.

Bande rouge de 20 +/-1 mm de large
Broderie blanche «Sapeurs-Pompiers»

Fermeture à glissière, recouverte d'un
rabat fermé par auto-agrippants
sectionnels

Dispositif intérieur de serrage de bas de
veste (élastique ajustable)

Bas de jambe droit (porté droit pour toutes
activités de casernement et d'opérations
courantes) réglable par élastique auto-
bloqueur (porté serré pour les interventions
feux de végétations)



Col officier fermé par un auto-agrippant

2 poches inférieures à ouverture en biais
fermées avec un rabat

Réglage interne de taille 6 passants
renforcés par un système élastique à
boutonnière

2 poches latérales fermées par un rabat et
un auto agrippant



FEMINISATION de la TSI



Groupe secours routiers du SDIS de la Haute-Vienne

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe départementale a participé au Challenge national de secours routier et pour la 1ère année au challenge de secours d'urgence aux personnes.

Cette compétition, sous l'égide de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, est une déclinaison du Challenge mondial (World Rescue Challenge).

Elle a pour but de faire progresser la prise en charge des victimes accidentées de la route et le secours aux personnes, en tenant compte notamment des évolutions du monde automobile.

Pendant 3 jours des épreuves rapides et complexes sont proposées aux compétiteurs sur des scénarios soit de Secours Routiers, soit de Secours d'Urgence Aux Personnes.

Ce challenge a été créé pour la 1ère fois en 2016 à LA ROCHELLE. Les deux équipes gagnantes sont qualifiées pour le challenge mondial, organisé cette année en CHARENTE MARITIME.

Notre 1ère participation, en 2018, a été une découverte de la compétition. Nous avons terminé à l'avant dernière place sur les 19 équipes présentes.

Cette année, après avoir travaillé nos points faibles, nous avons la satisfaction d'une nette progression (15ème sur 22 équipes).

L'équipe SUAP, pour une 1ère participation, s'est particulièrement bien comportée, puisqu'elle termine 13ème sur 18 équipes.

Il n'est pas toujours aisé de se comparer aux autres et d'être évalué par des juges internationaux, mais la conclusion à tirer de ces divers résultats, c'est que le travail fait quotidiennement au sein du SDIS 87 par tous les agents, est assez proche des standards internationaux.

Merci à tous pour votre soutien et à l'année prochaine pour la 5ème édition qui se tiendra à AMIENS (Somme).

Le Colonel Maxence JOUANNET s'est rendu sur place pour les encourager.

Une délégation se rendra au Challenge Mondial organisé en septembre à la Rochelle (17)

Le Groupe SR du SDIS 87



Portraits des anciens et nouveaux chefs de centre

L'illustré SP 87 - N°5

CS de NEDDE



**Adc Matthieu
DE LABORDERIE**



Sch Florian CARRER

CS de BELLAC



Cne Gérard PUYGRENIER



Ltn Olivier VIGNAUD

CS de Magnac Laval



Ltn Cédric RADURIAU



Adc Frédéric COURCELLE

CS de St Laurent sur Gorre



Ltn Gaëtan AUPETIT



Adj David CHABOT

PLAN D'ACTION DE LA PROMOTION DU VOLONTARIAT SDIS 87 DANS LES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS DE LIMOGES

Dans le cadre de la promotion du volontariat, initiée en 2018, différents plans d'actions de communication ont été réfléchis afin d'aider au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires sur le territoire de la Haute-Vienne.

UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-VIENNE S'EST MIS EN PLACE AVEC LA VOLONTÉ DE CIBLER LES JEUNES APPRENTIS QUI FRÉQUENTENT LES DEUX CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS DE LIMOGES (CFA DU MOULIN RABAUD ET LE CFA BÂTIMENT).

UN PUBLIC CIBLE DÉSIREUX DE S'INTÉGRER DANS LA VIE LOCALE ET REPRÉSENTANT À TRAVERS LEURS FUTURS EMPLOIS D'ARTISANS DES FACTEURS DE STABILITÉ INCONTESTABLES

Une promotion qui s'est déroulée en 3 temps, 3 mardis consécutifs, les mardis 14, 21 et 28 mai 2019 avec le concours des anciens élèves des CFA aujourd'hui sapeurs-pompiers volontaires au SDIS 87, des ASPR sous l'égide du pôle territorial mais aussi avec l'aide de jeunes apprentis qui portent la tenue en Creuse et en Dordogne.

Afin d'optimiser l'impact du message auprès de la cible, le format choisi pour ces actions a été d'organiser **un mini village de la sécurité** sur trois dates afin de rencontrer l'ensemble des élèves (*en alternance*). Il a été identifié l'éventualité de pouvoir toucher 200 jeunes par session soit 600 apprentis sur la totalité de l'opération.

Nous avons réalisé la présentation des engins de secours, organisé des démonstrations (*notamment l'utilisation d'extincteur*) et la tenue de stand d'information dans l'enceinte même des deux CFA (*géographiquement situés au même endroit*) et autour d'un moment de convivialité avec les jeunes (*partage d'un café gourmand*)



En bref...

Réunion des chefs de centre organisée dans les locaux de la société LEGRAND



F.M.P.A des officiers sur la thématique de SINUS (juillet 2019)



Organisation des épreuves du Brevet de JSP 2019 (40 brevetés)



JSP - Haute-Vienne - 2019

RETOUR SUR UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE RECRUTEMENT « HORS NORME » POUR ET PAR LES SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE DE SECOURS DE LUSSAC LES EGLISES

Pour répondre aux besoins en effectif de sapeur-pompier du centre de secours de Lussac les Eglises

Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne (SDIS 87), le pôle territorial et l'ensemble du personnel du centre de secours de Lussac les Eglises, en partenariat avec les municipalités de Lussac les Eglises et les communes limitrophes de Saint Martin le Mault, Jouac, Saint Léger Magnazeix, Tersannes et Verneuil Moustiers, ont lancé une campagne de recrutement sur leur secteur opérationnel.

Une opération qui a bénéficié d'un engagement fort des élus et des acteurs locaux (amicale des sapeurs-pompiers volontaires, le tissu associatif local, les clubs sportifs, les commerçants).

Une véritable dynamique fédératrice qui fut indispensable pour la réussite de cette campagne.

Durant quelques semaines, plus précisément du **26 avril au 15 juin 2019** se sont déroulées plusieurs actions et opérations de communication : de nombreuses réunions publiques d'informations et d'initiation aux gestes de premiers secours dans toutes les communes partenaires de l'opération (*environ 80 personnes*), des campagnes d'affichage et de flyer, une rencontre sportive (*tournoi de Foot*), des petits déjeuners découverte au centre de secours tous les dimanches matin (*environ 70 personnes*), une exposition de « portraits géants » des personnels du centre de secours, un concours dessin pour les enfants, des soirées de lancement et de clôture (*environ 150 personnes*) et une cérémonie officielle lors de la Journée Nationale des sapeurs-Pompiers de France.

Nous avons débuté, quelques jours avant le lancement officiel, par la mise en place d'une exposition de photos en mode « portraits géants » des sapeurs-pompiers du centre de secours dans les lieux de vie et de passage de la commune, qui a eu pour effet d'être un véritable « teasing » de cette opération de recrutement.

En parallèle de cette expo, nous avons créé et diffusé une campagne d'affichage plus généraliste sur la promotion du volontariat (suffisamment généraliste pour être reprise sur d'autres secteurs du département) :

Une série de 3 visuels très colorés a été réalisée avec comme piste graphique : LE PHOTOMATON.

3 personnages «types» ont été utilisés pour couvrir au plus large les cibles visées par cette campagne :

- **le jeune de 25 ans** (*pour cibler la population qui se stabilise professionnellement et installe son foyer*)

- **la femme de 40 ans** (*le cœur de cible de la population de la zone géographique sélectionnée – femme au foyer ou qui exerce une profession à mi-temps*)

- **l'homme de 45 ans** (*cibler l'âge de raison, l'âge de maturité d'un homme qui se pose autour de ses 40/45 ans des questions sur son parcours, sa vie et ce qu'il a réalisé ou construit*)



Des visuels déclinés sur un grand nombre de supports de communication et différents goodies: des affiches, des flyers, des sacs à pain, des sets de table, des crayons de couleur, des cahiers de coloriage, des sacs en toile de jute, des autocollants, des badges, des magnets aimantés de voiture et des rolls up ...

Un véritable arsenal d'outils de communication au service d'une campagne très intense.

En parallèle, nous avons déployé une véritable stratégie de communication sur les réseaux sociaux. Elle a commencé par la création d'une page Facebook spécifique à la campagne, alimentée uniquement par des informations locales rédigées par les sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de Lussac les Eglises pour être au plus proche des habitants du secteur. Puis par l'écriture de très nombreux messages croisés sur les comptes « Twitter » et « Instagram » du SDIS 87 pour obtenir une dimension plus importante, créant ainsi une réelle émulsion et de nombreux partages sur les différents réseaux sociaux.

Puis, nous avons travaillé l'aspect des relations presse avec les médias locaux, en invitant à chaque évènementiel inscrit dans le programme la presse quotidienne régionale. Nous avons aussi mis en place un partenariat plus fort avec une radio associative locale, qui a réalisé 3 spots publicitaires radios (qui reprenaient les personnages et les arguments de nos trois visuels) et qui ont été diffusés sur une durée de 4 semaines (soit 184 passages).

Un partenaire, au plus proche du terrain, dont les fréquences radio sont diffusées sur le bassin géographique de recrutement et surtout une radio de proximité très écoutée par la population locale visée

Une stratégie de communication qui visait à utiliser de manière intensive de nombreux vecteurs de communication : le print, le web, l'événement et la presse.

Le bilan de cette campagne se révèle très positif, puisqu'après 7 semaines de campagne officielle, 8 dossiers de recrutement ont été constitués : 5 candidatures fermes et 3 dossiers en cours.

Ces futurs sapeurs-pompiers ont été mis à contribution lors de la cérémonie de clôture et intégrés au dispositif et au carré de cérémonie.

Pour l'occasion, ils arboraient déjà fièrement un tee-shirt rouge avec l'inscription « sapeurs-pompiers de Lussac les Eglises ».

Un résultat qui doit maintenant être conforté et s'inscrire dans la durée et le temps.

L'essentiel de cette aventure se résume surtout dans l'investissement quotidien des sapeurs-pompiers du centre de secours de Lussac les Eglises, qui guidés par leur chef de centre le Sergent-chef Jérôme PAGENAUD ont investi le terrain tous les jours pendant des mois, ne comptant pas leurs heures pour réussir ce challenge et cette expérimentation.

Une opération qui devrait se renouveler au 2ème semestre dans une version différente de type « coup de main » orientée sur la disponibilité.



L'année 2019 a débuté par une formation d'intégration SPP composée de 9 stagiaires, qui s'est déroulée au SDIS 87 pour une durée de 8 semaines (dont 4 en immersion dans les centres de secours). Les 9 stagiaires ont été diplômés à la fin du cursus de formation (dans l'ordre : Jonathan MARCELEAUD, Jeremy PETIT, Marjolaine AUBERT, Nicolas JOURDAIN, Jason AIRAULT, Thomas DUVAUX, Loïc BERTHELOT, Julien CIBERT et Stéphanie GUILLIANO).



Dans le prochain numéro : un article sur les arrivées et les départs des agents du SDIS : SPV, SPP et PATS

L'illustré SP 87

Publication du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

18
sept

CT (spécial DETT)

Direction

16h30

CCDSPV (spécial DETT)

Direction

18h30

30
sept

CA

Direction

14h30

2
oct

Commission Volontariat

Direction

18h

19
oct

AG de l'UDSP 87

(anciens/actifs)

Election du Président

Forum associatif

Passation du drapeau

Buffet déjeunatoire

Stade de Beaublanc

8h à 14h

12
nov

CA

Direction

16h

25
nov

Bureau du CA

Direction

14h

CT

Direction

16h

CCDSPV

Direction

17h30

Équipe rédactionnelle

05.55.12.80.00

sophie.vignerie@sdis87.fr

Plus d'informations

www.sdis87.fr

